IV 113

je soussigne reconnois avoir reçu comme tresorier de
l'academi Royale de chirurgie la somme de cinq cent
livres, pour la pension a moy accordée sur les
revenus de l'academie par deliberation de Mgr. le
chancelier, de Mr. dargenson et de Mr. le pr. chirurgien
du Roy, dont quittance pr. l'année 1761 a paris le 29
avril 1763. foubert

ACADÉMIE ROYALE
DE
CHIRURGIE
C

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

ARC 11 d.64
n°. 32

Arb. Coll. Dub.